étudia sous feu M. Joseph

connaissances légales sont

la pratique du droit, M.

en société avec son père ; et

s'associa à M. Descarries, dè-

Cartier. Cette société existe

raison légale Cressé & Des-

consulté en rapport avec les

que la ville de Montréal a

nées. De fait son bureau

qui sont presque exclusive-

priétaires qui ont des intérêts

propriations. Ce n'est pas

Cressé est arrivé à avoir une

LOUIS-GEORGE-AUGUSTE CRESSE.

M. Louis-George-Auguste Cressé, avocat et ex-échevin de la cité de Montréal, est né dans la ville de Trois-Rivières, le 24 février 1860. Il descend de ce que l'on appelle en France les "familles de robe"—familles qui prenaient rang à côé de la noblesse sous l'ancien régime. Son père était avocat comme lui, et ses aïeux, jusqu'à la septième génération en ascendant, furent également des hommes de robe. Sa famille, une des plus anciennes du pays, lui a laissé trois seigneuries aussi bien qu'un grand nombre de codes.

M. Cressé fit ses études au séminaire de Trois-Rivières, où il fit preuve d'un talent

remarquable, et remporta la médaille d'or lors de son dernier examen.

Si il est vrai que noblesse oblige, M. Cressé ne pouvait guère songer, au sortir du collège, à embrasser une autre carrière que celle du droit. En effet il n'eut pas d'autre pensée. Après avoir suivi les cours de l'université Laval avec beaucoup de succès, et après y avoir obtenu ses degrés haut la main, il voulut encore passer par l'université McGill, pour se perfectionner dans la connaissance de l'anglais. Il entra ensuite comme clerc dans le bureau de l'honorable J.-A. Chapleau, maintenant lieutenant-gouverneur de la province

de Québec, et finalement il Doutre, dont les grandes restées célèbres.

Après avoir été admis à Cressé débuta en cette ville à la mort de ce dernier il puté du comté de Jacques-encore aujourd'hui, sous la carries.

M. Cressé a été souvent expropriations considérables faites depuis quelques anest un des deux en cette ville ment recherchés par les proen jeu dans ces affaires d'exsans raison du reste que M. si large part dans cette

années il a fait une étude spéciale des lois sur les expropriations, et il est aujourd'hui considéré à bon droit comme un des avocats les mieux renseignés sur ces questions.

En 1892, M. Cressé a été élu pour représenter le quartier Centre au conseil-de-ville par une très grande majorité, et durant son séjour à l'Hôtel-de-Ville il a pris une part active aux délibérations. A plusieurs reprises il avait rendu des services signalés à ses électeurs et à la ville en général. Déjà on avait fait signé par la majorité des électeurs du quartier Centre une requête le priant d'être de nouveau candidat en 1894, lorsque la légis-lature réduisit la représentation de trois à deux échevins. M. Cressé considérant qu'il était le plus jeune des trois échevins du quartier Centre, se retira avec un désintéressement qui lui fait beaucoup d'honneur.

M. Cressé est sous tous les rapports un citoyen aux vues larges et progressives. Toutes les œuvres et tous les mouvements pour l'avancement général peuvent compter sur son appui en tous temps. Bien qu'il soit dévoué avant tout à sa profession, les intérêts du commerce et des classes ouvrières ne le laissent pas indifférent. C'est ainsi qu'il est devenu membre de la Chambre de Commerce, president honoraire de plusieurs sociétés ouvrières, président honoraire du Club "Le Trappeur," président du Cercle Saint-Jacques, de l'Alliance Nationale, président de la section Notre-Dame de l'Association Saint-Jean-Baptiste et membre de la M. A. A.

M. Cressé a épousé en 1882, mademoiselle Saint-Jean, fille de M. R. Saint-Jean, riche marchand de cette ville.

Bien jeune encore notre compatriote peut espérer avec une légitime certitude que la carrière qu'il a commencée sous d'aussi heureux auspices, se continuera avec non moins de succès. C'est certainement là le souhait que font les nombreux amis qui ont eu l'avantage d'apprécier ses grandes qualités du cœur et de l'esprit.

EUSÈBE SENÉCAL.

Président de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Montfort, président de la Compagnie du journal le *Monde*, éditeur propriétaire du journal *La Minerve*, l'un des fondateurs de la Chambre du Commerce du district de Montréal, M. E. Senécal est aussi le chef du grand établissement d'imprimerie et de reliure de Eusèbe Senécal & fils, un des plus complets et des mieux outillés en Canada.

Celui qui fait le sujet de la présente biographie naquit à Boucherville le 7 octobre 1833. Il reçut son instruction, partie chez les Frères des Ecoles Chrétiennes et partie au collège de Montréal. La bonne fortune voulut qu'il fit son apprentissage de l'art typographique sous Ludger Duvernay, le patriotique fondateur de l'association Saint-Jean-Baptiste et le premier éditeur de La Minerve.

Animé d'une ambition légitime et doué d'une énergie que rien ne pouvait rebuter, M. Senécal fonda une imprimerie pour son compte. Les débuts furent modeste. Il y avait loin de l'outillage primitif d'il y a trente ans aux puissantes machines et à l'atelier si complet que l'on voit aujourd'hui à l'encoignure des rues Saint-Vincent et Sainte-Thérèse.

Coincidence intéressante M. endroit même, le propriétaire de Duvernay et de La Minerve dant un grand nombre d'anla politique du Canada, duvementées de notre histoire. ils rediraient les conversade Morin, de Cartier et de

Durant sa carrière déjà M. Senécal a eu maintes fois vices importants aux débujournalisme. Grand nombre avec lui et même sous sa proil publia la Revue Canadienne.

Depuis la fondation de mé, pour le compte de divers brairies, un nombre considé de la bât
et qui fut
nées pai
rant les p
Si ces m
tions an
tant d'ill
longue
l'occasion
tants da

Senécal est aujourd'hui, à cet de la bâtisse qui vit les débuts et qui fut aussi fréquentée pennées par les illustrations de rant les périodes les plus mou-Si ces murs pouvaient parler, tions animées de Papineau, tant d'illustres disparus. longue d'imprimeur-éditeur

longue d'imprimeur-editeur l'occasion de rendre des sertants dans les lettres et le de lettrés ont fait leurs début tection, surtout à l'époque où

son établissement, il a impriauteurs et de plusieurs lirable d'ouvrages de théolo-

gie, de médecine, de droit et de pédagogie dont la partie matérielle était invariablement sans réplique et dénotait un soin méticuleux des détails et de l'ensemble.

A la grande imprimerie est jointe une grande reliure. C'est là que l'on peut suivre pas à pas le travail régulier d'un nombre considérable d'ouvriers et d'ouvrières, complétant avec un ordre parfait tous les genres de brochure et de reliure, depuis l'humble almanach, jusqu'à l'élégant formulaire de prière doré sur tranche et recouvert en cuir de Russie.

C'est à lui que le public doit l'impression et la publication du grand ouvrage de Mgr. Tanguay, le "Dictionnaire généalogique des familles canadiennes" qui devrait être dans toutes les bibliothèques du pays, particulièrement dans celles des fabriques des paroisses. Le fournal d'agriculture illustré, éditions anglaise et française, est imprimé par M.

Senécal sous la direction du Commissaire de l'Agriculture provincial.

Malgré ses vastes occupations qui ne semblent pas ralentir son activité il trouve le temps de participer à plusieurs œuvres de philanthropie canadienne qui honorent le citoyen et l'industriel. Depuis nombre d'années M. Senécal est président de la section Saint-Laurent de la société Saint-Vincent de Paul; il est également à la tête d'une institution de fondation récente destinée à produire un grand bien parmi les enfants pauvres; "l'Oeuvre du Patronage" établie sur la rue Saint-George.

M. Senécal, il va sans dire, emploie depuis plusieurs années un grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières. Parfois ce nombre dépasse la centaine. Dans tous ses rapports avec ses employés il a toujours fait preuve de la générosité et de l'esprit chrétien qui ont caractérisé sa carrière. Imbu des bonnes traditions de la vieille école, il traite ses employés en père, s'intéresse à leur sort, et n'hésite pas devant les sacrifices, lorsque viennent les saisons mortes, pour leur donner un peu d'ouvrage. Aussi jouit-il-parmi eux de la plus haute considération.